La carrière de Sénas

Fondue dans le décor provençal fertile



Provence-Alpes-Côte d'Azur

La carrière de Sénas, située dans les Bouches-du-Rhône (13), a été exploitée par plusieurs entreprises avant d'être reprise par **Granulats du Midi**, ancienne filiale de **Lafarge en 2003**. Les lieux-dits concernés sont la Sablière, le Grand Vallon, la Crau, Bel Air et le Moulon de Blé, sur les communes de **Sénas et Eyguières**.

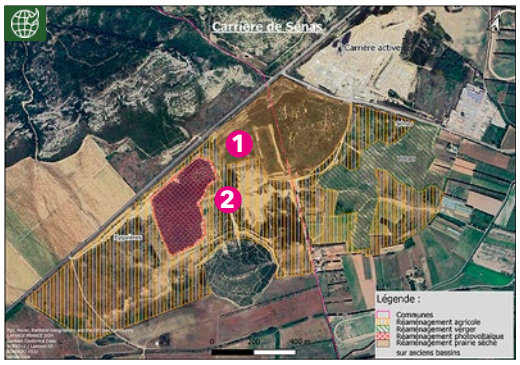
L'exploitation de la partie sud a commencé **en 1975, par la Carrière des Lavandes et s'est poursuivie jusqu'en 2020**. Aujourd'hui, uniquement **la partie nord** de la carrière est encore **active** pour l'extraction de colluvions.
Lafarge s'est engagée dans un projet de réaménagement visant à **restaurer la fertilité des sols** et à **intégrer le site dans le paysage local.**

La première étape du projet a consisté en **une analyse biogéographique** du contexte environnemental et des contraintes liées à la reconstitution des sols. Ensuite, la préparation du sol a été réalisée par scarification de la roche mère pour améliorer le drainage, suivie par la reconstitution du sol avec des roches stériles puis de la terre végétale.

Sur **une surface de 9 ha**, Lafarge a réalisé **des plantations typiques de la région méditerranéenne**, incluant **amandiers, oliviers, cyprès, genêts et chênes verts**. Ces plantations, commencées en 1992, ont permis à l'huile d'olive produite de bénéficier de **l'AOC Les Baux-de-Provence**. Les sols reconstitués ont ainsi retrouvé des qualités agronomiques et ont été **intégrés naturellement dans le paysage local.**

Un projet photovoltaïque a également été mis en place en 2023, couvrant 9 ha pour une production électrique équivalente à la consommation de 6 000 à 7 000 habitants. Ce projet situé sur **une zone classée ZPS**, a nécessité **une étude d'impact environnemental,** notamment en raison de la présence de **l'aigle de Bonelli**, une espèce protégée, démontrant ainsi la compatibilité de ce projet avec un environnement sensible.

Par ailleurs, les anciens bassins de décantation, remblayés mais encore humides, favorisent désormais **un habitat propice à la biodiversité locale.**



Carrière de Sénas.



Intégration paysagère avec des plantations d'oliviers.



Vue de la plaine agricole bordant la zone humide.

CHIFFRES CLÉS

1975
Début de l'exploitation de la partie sud

1992
Plantations des espèces méditerranéennes : oliviers, amandiers, genêts, chênes verts

9 hectares
Utilisés pour des plantations typiques de la région

9 hectares
Utilisés pour un projet photovoltaïque



Grâce à l'expertise de Lafarge, l'ancienne carrière de Sénas a été transformée en un espace agricole fertile et intégrée dans le paysage naturel. Les initiatives de réaménagement, incluant la création de vergers et d'un projet photovoltaïque, démontrent une réussite exemplaire en termes de restauration environnementale et de production d'énergie verte.